

CONSOLIDER SON PROJET DE MICRO-ENTREPRISE



Tout public de créateur souhaitant opter pour le régime unique et simplifié de la micro-entreprise



2 jours en présentiel



450€ net de taxes (possibilité de prise en charge selon votre statut)



Dates 2026 : 26 et 27/01 – 2 et 3/03 – 30 et 31/03 – 27 et 28/04 – 1^{er} et 2/06

PRE-REQUIS

Cette certification est destinée à tout public (demandeurs d'emploi, salariés, retraités en complément de revenus ...) ayant un projet défini et souhaitant opter pour le régime unique et simplifié, destiné à faciliter un début d'activité : la micro-entreprise.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Analyser la situation personnelle et le projet de création de l'entrepreneur afin de s'assurer de sa cohérence avec le cadre juridique du statut de micro-entreprise et ses incidences fiscales, juridiques et sociales
- Etablir des devis et factures conformes à la réglementation et aux obligations légales
- Elaborer le plan de financement au démarrage
- Elaborer le compte de résultat
- Identifier le processus d'immatriculation de la micro-entreprise
- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires de la micro-entreprise

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

CONTENU DE LA FORMATION

1- Analyser un projet de création d'entreprise

- La cohérence du projet avec le statut de micro-entreprise
- Les incidences fiscales, juridiques et sociales
- Les obligations fiscales, juridiques et sociales liées à ce statut

2- Etablir des devis et des factures

- Les mentions obligatoires pour chacune des pièces

3- Elaborer le plan de financement

- L'identification des besoins et des ressources
- La viabilité du projet

4- Elaborer le compte de résultat prévisionnel

- Le chiffre d'affaires et le résultat prévisionnel
- La clientèle et le marché envisagé
- Le positionnement de ses produits/services
- L'estimation des charges

5- Identifier les processus liés à l'immatriculation de la micro-entreprise

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

6- Procéder aux déclarations sociales et fiscales obligatoires

- Les procédures
- Les difficultés
- Les experts internes et externes mobilisables

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits



**Chambres
de Métiers
et de l'Artisanat**

METHODE MOBILISEE ET MODALITES D'EVALUATION

- Formation pratique avec de nombreuses études de cas et exemples concrets
- Evaluation finale par une étude de cas écrite reposant sur des mises en situation professionnelle ou simulation
- Nos taux de certification sont consultables sur notre site internet

MODALITES ET DELAIS D'ACCES

L'inscription est validée à réception du contrat de formation.
Votre CMA se réserve la possibilité de proposer une date ultérieure ou un autre lieu de formation

ACCESSIBILITE

Pour les personnes en situation de handicap, contactez le référent handicap de votre CMA.

Référent handicap du site de formation : SUREAU Christelle -
csureau@cma-cvl.fr - 07 86 56 04 08

L'établissement s'est doté d'une capacité à étudier, au cas par cas, les besoins spécifiques des candidats qui voudront postuler à une formation afin de mobiliser les moyens nécessaires pour compenser les conséquences d'un handicap.

CERTIFICATION

Formation certifiante et éligible au CPF.



La formation donne lieu à une certification de CMA France.

La certification est délivrée lorsque le candidat a obtenu 3 compétences acquises et 3 partiellement acquises du référentiel de certification

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits



VOTRE CONTACT

Renseignements et inscription : Alexandra MICHAUD – 02 38 68 00 78 –
formation-continue.45@cma-cvl.fr

Organisme de formation :

Chambre de Métiers et de l'Artisanat Centre-Val de Loire – N° de SIRET :
130 027 980 00015 – N° de déclaration de l'activité : enregistré sous le numéro
24450381045 – Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Site de formation : CMA CVL – Site d'ORLEANS

Adresse : 44 rue du Faubourg de Bourgogne – 45000 ORLEANS

N° de téléphone : 02 38 68 00 78

Mail : formation-continue.45@cma-cvl.fr

Cette formation vous intéresse ? Contactez votre CMA



ARTISANAT.FR

3006

Service & appel
gratuits



Chambres
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**